

Je voudrais devenir ambulancier. Comment faire ?

Comment intégrer la formation ?

Pour intégrer la formation ambulancière, il faut réussir deux épreuves de sélection : une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

Quand et comment s'inscrire aux sélections ?

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur notre site web, section **AMBULANCIER**. Une fois complété, le dossier doit être envoyé par mail à formation.continue@donboscolyon.org. La date limite de dépôt de dossier ainsi que les dates des épreuves d'admissibilité et d'admission sont également indiqués sur notre site web.

Quel diplôme je dois avoir pour m'inscrire ?

Aucun diplôme n'est requis pour l'inscription en formation.

À partir de quel âge je peux entrer en formation ambulancière ?

Il faut détenir le permis B hors période probatoire (c'est à dire après 3 ans de permis ou seulement 2 ans en cas de conduite accompagnée dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite). Il n'y a pas d'âge limite supérieur.

Que dois-je mettre dans mon dossier ?

Vous trouverez la liste exacte des documents à fournir dans le dossier d'inscription. Vous devez toutefois être attentif à la réalisation d'un stage d'observation obligatoire d'une durée de 70 heures, ainsi qu'aux différents certificats médicaux nécessaires pour entrer en formation. En effet, les délais pour prendre rendez-vous chez les différents médecins agréés, le délai de votre réponse immunitaire aux vaccins, ainsi que la validation par la préfecture du certificat d'aptitude à la conduite peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Avant quelle date je dois retourner mon dossier d'inscription ?

La date de clôture de dépôt de dossier est indiquée sur notre site web, au plus tard à minuit (mail horodaté).

Comment se déroule la sélection ?

Lors de l'épreuve d'admissibilité, l'ensemble de votre dossier est apprécié au regard des attendus de la formation et noté sur 20 points par un binôme d'évaluateurs composé d'un ambulancier diplômé d'État en activité ou d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'État d'ambulancier, et d'un formateur permanent ou d'un directeur en institut de formation d'ambulanciers.

Lors de l'épreuve d'admission, un entretien de motivation est réalisé en présentiel ou en distanciel par un jury composé d'un directeur d'un institut de formation ou son représentant issu de l'équipe pédagogique et d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'État d'ambulancier ou d'un ambulancier diplômé d'État en exercice depuis au moins trois ans. D'une durée de 20 minutes maximum, cet entretien est noté sur 20 points et comprend une présentation orale de 5 minutes du candidat (8 points) suivie d'un entretien de 15 minutes (12 points). Cette épreuve d'admission a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente, d'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation et d'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation. Une note inférieure à 8 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

Les résultats du processus de sélection sont publiés sur notre site web et tous les candidats sont personnellement informés par mail de leurs résultats. Si, dans les dix jours, un candidat admis n'a pas confirmé par mail son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission.

À quelles dates sont prévues les rentrées en formation ?

Deux rentrées en formation sont réalisées dans l'année, l'une en février, l'autre en juillet. Les dates exactes sont disponibles sur notre site web.

Combien coûte la formation ambulancière ?

Le coût de la formation est de 8 340 €. Ce coût est intégralement pris en charge par l'employeur ainsi que divers dispositifs de financement.

Les frais annexes, comme les repas, les tenues professionnelles et les transports sont à votre charge.



Comment se déroule la formation ?

La formation se déroule selon une alternance de période de cours, de stages et d'entreprise. Voici la répartition de l'alternance dans une année :

- 22 semaines d'entreprise, comme auxiliaire ambulancier(e)
- 16 semaines de cours, en Institut de formation
- 7 semaines de stages, en structure de soins et en entreprise
- 5 semaines de congés payés
- 2 semaines de formation à l'auxiliaire ambulancier en début d'année (dispensé si le candidat est déjà auxiliaire ambulancier)

Est-ce que je dois chercher mes terrains de stages pour la formation ?

Les stages sont recherchés par l'équipe pédagogique de l'IFA. Les conventions de stage sont également préparées par l'IFA.

Existent-ils différents parcours de formation ?

Si vous êtes titulaire de l'un des certificats, titres ou diplômes suivants, vous pouvez réaliser la formation d'ambulancier en cursus dit « partiel » :

- Diplôme d'État d'aide-soignant ;
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
- Diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social ;
- Diplôme d'État d'infirmier ;
- Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute ;
- Diplôme d'État de pédicure-podologue ;
- Diplôme d'État d'ergothérapeute ;
- Diplôme d'État de psychomotricien ;
- Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale ;
- Diplôme d'État de technicien de laboratoire médical ;
- Titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- Titre professionnel d'agent de service médico-social ;
- Titre professionnel de conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger ;
- Certificat de qualification professionnelle d'assistant médical ;
- Baccalauréat professionnel accompagnement, soins, services à la personne ;
- Baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires ;
- Baccalauréat professionnel conducteur transport routier de marchandises.



Comment rencontrer les équipes pédagogiques de l'IFA Don Bosco Lyon ?

De nombreuses journées "Portes Ouvertes" sont organisées tous les ans. Pour connaître, les dates, rendez-vous sur notre site web.

Comment contacter l'IFA Don Bosco Lyon ?

Vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone : 04.72.41.14.54
- Par mail : ifa@donboscolyon.org

Comment découvrir le quotidien des apprenants ambulanciers de l'IFA Don Bosco ?

En nous suivant sur les réseaux sociaux :

Cliquez sur les logos pour accéder à nos comptes



Pour toutes autres questions, contactez directement

formation.continue@donboscolyon.org ou ifa@donboscolyon.org

